



État de l'accessibilité en 2023

Le Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario s'est historiquement engagé à garantir un milieu entièrement accessible à toutes les personnes handicapées. Le Bureau a continué de rehausser ses pratiques et de les améliorer pour répondre en temps opportun aux besoins des personnes handicapées en matière d'accessibilité, conformément aux exigences de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (« LAPHO ») et de ses règlements d'application.

Depuis mars 2020, le Bureau de l'Ombudsman est fermé au public en raison de la pandémie de COVID-19. Nous avons tenu à jour notre site Web en y publiant des renseignements actualisés sur différentes manières accessibles d'obtenir des services, et nous travaillons directement avec les membres du public pour nous assurer de les servir de la façon la mieux adaptée à leurs besoins en matière d'accessibilité.

Nous continuons de former le nouveau personnel à l'accessibilité, de fournir au public des documents de manière accessible, de répondre aux besoins d'accessibilité durant le processus de recrutement et d'inclure des conditions d'accessibilité dans tous les contrats de services. Nous cherchons aussi à donner à notre personnel l'occasion d'apprendre à intégrer l'accessibilité dans ses services au public, notamment de se renseigner sur les outils et les pratiques pouvant nous permettre d'aider les Ontarien(ne)s de la manière la mieux adaptée à leurs besoins.

En 2022, le Bureau de l'Ombudsman a mis à jour son Plan d'accessibilité, comme l'exige la *LAPHO*. Dans le cadre de ce processus, nous avons consulté des personnes qui ont déclaré avoir besoin de diverses mesures d'adaptation sur le lieu de travail, et les commentaires que nous avons reçus ont été pris en compte et intégrés dans notre travail et notre nouvelle version du Plan d'accessibilité. Nous continuons à travailler directement avec les membres du personnel qui ont demandé des mesures d'adaptation.

Le comité d'accessibilité, créé en 2019 pour explorer le partage de l'information et des connaissances en interne, s'est réuni régulièrement pour discuter de la mise en œuvre de nouveaux outils et de pratiques exemplaires. Nous poursuivons nos efforts en vue d'assurer la conformité de notre site Web et de notre portail de recrutement en ligne aux exigences en matière d'accessibilité.